

LE FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION A 20 ANS



<https://www.cnrACL.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels>
<https://www.espace-droit-prevention.com/>



MOT DU PRESIDENT DE LA CNRACL

20 ans... âge souvent évoqué comme celui de tous les possibles mais aussi celui de l'action ! Et que d'actions depuis juillet 2001 et la loi donnant naissance, à l'initiative de la CNRACL, au Fonds national de prévention (FNP).

Comme souvent, il aura fallu attendre quelques textes complémentaires pour que le FNP devienne totalement opérationnel et se mette au service des agents et employeurs publics mais l'envie et la volonté d'œuvrer pour la prévention des risques professionnels et la santé des agents étaient présentes, incarnées et s'imposaient comme une nécessité pour notre institution.

Alors oui j'ose le dire : quel chemin parcouru et que d'avancées depuis deux décennies !! Avancées que le FNP a accompagnées (document unique) et parfois devancées avec la prise en compte, avant même l'accord national, de la dimension psychosociale du travail.

La CNRACL à travers le FNP s'est mise au service de tous durant cette période pour construire, diffuser et développer une véritable culture de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail auprès des employeurs et agents publics territoriaux et hospitaliers et de l'ensemble des acteurs de la prévention.

Le FNP a ainsi accompagné les employeurs dans des démarches de prévention, contribué à faire des Centres de Gestion un des pivots des politiques locales de prévention des risques en permettant la structuration de véritables réseaux et à professionnaliser les acteurs tout en facilitant la réalisation des documents uniques de près de 10 000 employeurs et, en assurant, avec des partenaires ciblés, la diffusion de la connaissance au travers d'outils et de ressources mis à la disposition du plus grand nombre.

Alors que la crise sanitaire a souligné l'importance des métiers dits de « première ligne » exercés par les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, l'engagement de ces derniers, et que la fonction publique va (enfin !) se doter d'un plan santé au travail, je formule le souhait que la période à venir permette d'ancrer, de développer avec force et acuité la prévention des risques professionnels auprès de tous et de lancer une nouvelle dynamique pour l'amélioration des conditions de travail.

Si le chemin peut sembler encore long, soyez assurés que la CNRACL, avec le FNP, se mobilisera en ce sens.

Retrouvez dans cette plaquette les moments forts depuis 2001.

LES CHIFFRES CLÉS



**11 000
employeurs
et 1,25 M
d'agents
accompagnés**

**96,5 M€
d'accompagnement :**

8,2 M€ pour les Centres de
Gestion

88,4 M € pour les employeurs
dont :

- 51 M€ pour l'élaboration du document unique (DU)
- 5,5 M€ pour les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)



Une répartition
équilibrée reflétant la
structure des
employeurs CNRACL
et leur taille



LES TEMPS FORTS



LES PARTENAIRES HISTORIQUES

Depuis l'origine, le FNP s'inscrit dans une logique partenariale et de coopération avec les principales institutions œuvrant pour la prévention des risques professionnels

- **2004 et 2018 DGSCGC**
(Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises)
- **2006 CNAM**
(Caisse Nationale d'Assurance Maladie)
- **2007 FNCDG et l'INVS**
(Fédération Nationale des Centres de Gestion) (Institut National de Veille Sanitaire)
- **2011 CNFPT et INRS**
(Centre National Fonction Publique Territoriale) (Institut National de Recherche et de Sécurité)
- **2012 ANFH et DARES**
(Association nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier) (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques)
- **2012 et 2019 ANACT**
(Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

LE FNP C'EST AUSSI...

Le FNP c'est aussi... Des rapports annuels sur la sinistralité dans les FPT et FPH, de la documentation- dossiers, guides, outils...-, utiles à la prévention des risques professionnels et un site dédié à la réglementation : l'Espace droit de la prévention

Dès 2011: des **dossier thématiques** => RPS, Troubles musculosquelettiques, risque chimique, métiers de l'aide à domicile ou de la collecte des déchets...

Guide «L'intégration des principes de santé et sécurité dans les projets bâtimentaires en EHPAD»

Papier électronique sur les RPS

Guide de recommandations « Comment améliorer les conditions de travail des **agents des collègues** »

Guides pour la **prévention des risques chez les sapeurs-pompiers** => prévenir les accidents de service dans la pratique des activités physiques et sportives / prévenir les risques liés aux fumées

